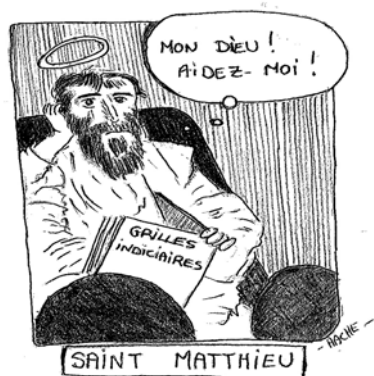


Point VII : Approbation du nombre d'emplois par résidence ouvrant droit à Prime de restructurations des services (PRS)



Approbation du nombre d'emplois par résidence ouvrant droit à prime de restructuration : confirmation du versement de primes actées au CTPS DI du 18/01/2011

- BEAUVAIS CO: 1A, 3B, 2C
- CALAIS CO : 4B, 2C
- STEENVOORDE SU : 5B, 16 C
- primes actées au CTPS du 8/07/2011
- ARRAS CO : 1 A pour fermeture de la division d'ARRAS
- BOULOGNE CO : 1 A (régularisation oubli du CTPS DI du 18 01 2011

Point VIII: Présentation du bilan inter régional de l'exercice de bilan et d'approfondissement du CPP

Le SNAD CGT a émis de sérieuses réserves quant à l'objectivité de cet exercice car il n'a recueilli que 11% de taux de réponse.

D'autre part l'autosatisfaction des conclusions tirées par la direction de DUNKERQUE ne correspond absolument pas au ressenti des agents de terrain que nous avons pu consulter lors de récentes RMIS.

Sur ce sujet comme sur d'autres, nous avons pu mesurer le déficit chronique de communication de la hiérarchie tant envers les OS que les agents de terrain.

Point IX: Présentation du bilan inter régional hygiène et sécurité pour l'année 2010

Le président du CHS fait le bilan pour le département du nord, 40 892 euros ont été utilisés pour la douane. Il précise que le CHS ne se substitue pas à la DI. La CGT a interrogé le président sur la future organisation des CHS et a réitéré sa demande de maintien d'un CHS par département. Elle a également dénoncé le sous-effectif de la médecine de prévention dont la présence est de plus en plus nécessaire dans les services, personne ne pouvant s'improviser médecin ou psychologue.

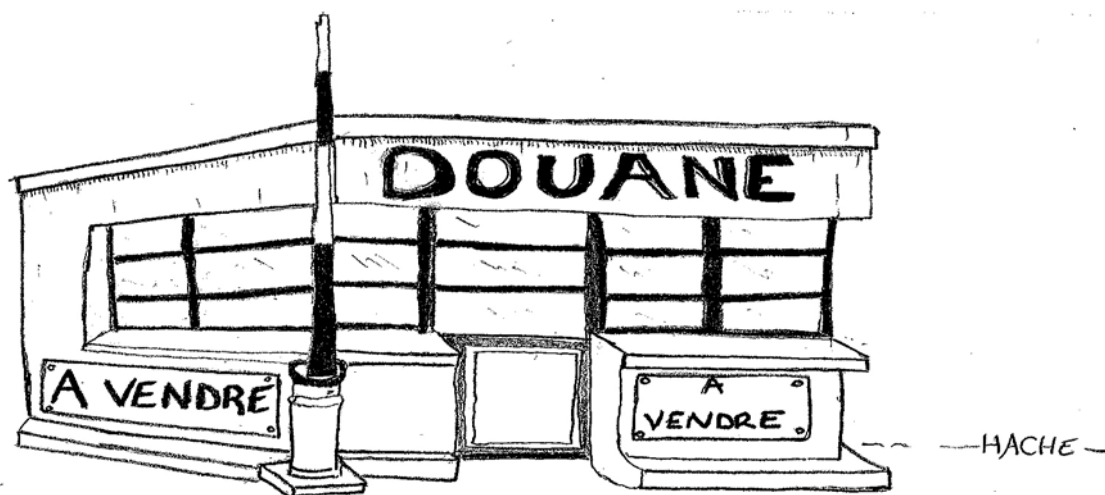
Point X: Présentation des résultats de l'audit sur les risques psycho-sociaux

En terme de risques psychosociaux, le président nous réaffirme que sa responsabilité pénale est engagée et que la loi lui fixe obligation de résultats dans la mise en œuvre de moyens pour prévenir ces risques.

Le président revendique la légitimité de l'action menée par Madame MAGNIET.

La CGT réaffirme sa position pour la prise en compte de ces risques mais revendique la mise en œuvre de véritables interventions effectuées par des structures médicales adaptées et des personnes qualifiées.

Le président précise que la démarche a un caractère préventif et non pas curatif, ce qui ne change pas notre point de vue sur cette action.



Point XI: Présentation du bilan inter régional de la formation professionnelle pour l'année 2010

M.GUELL nous a rappelé que le moment privilégié de recueil des besoins en FP était celui de l'entretien annuel d'évaluation/notation. Il convient dans ce cas pour l'agent d'être le plus précis possible quant à l'intitulé de sa demande. Fort du succès remporté par les sessions de préparations au concours de C en B notamment à DUNKERQUE, d'autres actions de FP vont être engagées à destination des autres DR. M. GUELL compte également sur la montée en charge des modules e-learning avec tuteurs rémunérés.

Le SNAD CGT a demandé que la charge de travail en accroissement constant des agents TSI couplé à leur nouveau rôle en matière de FP soit prise en compte en terme de rémunération. M.GALY a indiqué qu'il ferait remonter cette demande -qui n'est pas spécifique à la DI de LILLE- à la DG

Point XII: Présentation du bilan de la modulation pour l'année 2010



Pour la première fois le Président nous a présenté les modulations des « DSD, IP, comptables »

Modulation 2010 DSD/IP/Comptable
Nbre agents : 26 Nbre agents modulés: 14
soit 53% agents modulés

Modulation 2010 IR/I
Nbre agents : 122 Nbre agents modulés: 33
soit 27% agents modulés

Soit 148 agents concernés pour 47 modulés soit 31%

Point XIII : Questions diverses

- Nous avons demandé des précisions quant à l'avenir immobilier des structures du port fluvial de LILLE (CISC, bureau fiscalité) : Le président nous a indiqué que les agents devront quitter les locaux actuels en 2014 mais qu'un relogement dans de nouveaux bureaux de proximité se fera simultanément.
- Concernant les travaux programmés au bureau d' ARRAS, M. GALY nous a confirmé que compte tenu d'autres arbitrages, ils avaient été repoussés pour la fin de l'année2011 **enfin on l'espère!!!! Encore une fois la communication fait défaut : les agents d' ARRAS auraient apprécié être informés de ce retard, ce qui aurait évité la contagion de rumeurs alarmistes.**
- Prime de roulement : le président a réaffirmé que les agents de LILLE GARES ont toujours droit à cette dernière et qu'elle sera versée dès que la SNCF aura alloué les crédits à la DI.
- Nouveau progiciel à IDS : à l'interrogation sur le fonctionnement du nouveau progiciel PROSODIE, l'administration répond qu'il a pour but d'améliorer l'ergonomie et les performances téléphoniques. Quant à la connexion qui devait rester active sur chaque poste durant la pause méridienne, le président nous a d'ores et déjà répondu que cette dernière était déprogrammée. Par ailleurs, IDS voit son effectif abondé de trois effectifs de référence.
- **Suite à l'intervention par courrier en date du 23 juin 2011 du SNAD-CGT,** le DI a affirmé qu'il avait demandé à ses services de la comptabilité de rétablir le régime indemnitaire (NBI) des agents de la cellule de ciblage de Dunkerque avec effet rétroactif au 1 janvier 2011 (sur fiche de paie de juillet).